

**Volet B**

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***17015191***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

16 -01- 2017

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : 0454.708.383

Dénomination

(en entier) : IVENCO

(en abrégé)

Forme juridique : société anonyme

Siège : Rue de l'Egalité 57 7700 Moeskroen

Objet de l'acte : Modification de statuts*** MODIFICATION DES STATUTS**

Il résulte d'un procès-verbal dressé par le Notaire Associé Jean-Charles De Witte à Kortrijk, le 26 décembre 2016, déposé à l'enregistrement, que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme "IVENCO", dont le siège social est établi à 7700 Mouscron, Rue de l'Egalité 57, a décidé d'adopter les résolutions suivantes, à l'unanimité:

- L'assemblée décide de prolonger l'exercice social en cours jusqu'au 28 février 2017.
- L'assemblée décide de modifier les dates de début et fin de l'exercice social, étant dorénavant fixées du premier mars au dernier jour du mois de février de l'année suivante.
- L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale ordinaire pour la fixer désormais au dernier vendredi du mois d'août, à seize heures.
- L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs aux administrateurs pour l'exécution des résolutions prises et pour la coordination des statuts.
- L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs à la société civile sous forme de société anonyme "MAREL", qui, à cet effet, élit domicile à 8800 Roeselare, Izegemsestraat 52A, ainsi qu'à ses employés, préposés et mandataires, avec droit de substitution, afin d'assurer les formalités auprès du Registre des Personnes Morales et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, ainsi qu'à un guichet d'entreprise en vue d'assurer la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Notaire Jean-Charles De Witte,

Déposé en même temps :

- expédition de l'acte ;
- statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature